

# SST initial



**Insertion professionnelle : le SST est une certification professionnelle**

## Prérequis

- ❖ pour tout salarié ou chef d'entreprise affilié à la MSA
- ❖ être âgé de plus de 18 ans

## Conditions d'accès et délais

❖ Demandes d'inscription 1 mois avant ouverture de la session

❖ Accessibilité au public en situation de handicap (PSH). Bâtiments pédagogiques aux normes d'accessibilité.

❖ En amont, compléter le test de positionnement à la formation SST en copiant-collant le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd\\_69fsbKw7hFR-](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd_69fsbKw7hFR-)

[g90Fpk67vKW\\_GXm5FQK6v83LJKsEZ88cQ/viiewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd_69fsbKw7hFR-g90Fpk67vKW_GXm5FQK6v83LJKsEZ88cQ/viiewform?usp=sf_link)

ou en complétant le formulaire dans l'onglet « formations adultes SST » de notre site internet

## Modalités d'évaluation

♻ Intitulé : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

♻ à l'issue de la formation :

☞ mesure du taux d'atteinte des objectifs par mise en situation (épreuve 1) et entretien (épreuve 2) avec le formateur via la grille de certification des compétences du SST

☞ mesure de la satisfaction par questionnaire

## Après la formation initiale SST...

- Formation de remise à niveau (MAC – Maintien et Actualisation de Compétences) tous les 2 ans

## Prix de la prestation 2021-2022 :

- ▶ prix de l'action de formation pédagogique : 180 €
- ▶ option prix d'un repas sur site : 6 €

## Durée et calendrier

14 heures en présentiel :

- ☞ À la MFR au 3 avenue des Montoires 45500 GIEN
- ☞ ou en entreprise, sur demande

2 sessions / an, en novembre et mars

Nombre de candidats par action de formation : 4 à 10 maximum



## Compétences professionnelles visées

- ☞ Contribuer à la prévention dans l'entreprise en matière de sécurité
- ☞ Agir face à une situation d'urgence
- ☞ Porter les premiers secours

## Objectifs :

- ✓ Devenir Sauveteur Secouriste du Travail
- ✓ Porter les premiers secours à une victime
- ✓ Développer une culture partageable de la prévention au sein de son entreprise
- ✓ Répondre aux questions règlementaires INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

## Contenus de la formation :

Domaine de compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail selon le protocole P.R.E.F.A.S (PRotéger – Examiner – Faire Alerter – Secourir)

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise : situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise, caractériser des risques professionnels dans une situation de travail, participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

## Moyens et modalités pédagogiques

### Locaux et matériels à disposition :

Salle équipée multimédias (tableaux interactifs, bureautique)

### Modalités :

Alternance d'apports théoriques et d'actions de mise en situation

**Pour toute demande d'information,**  
contacter la MFR au ☎ 02 38 67 00 34  
ou par courriel [mfr.gien@mfr.asso.fr](mailto:mfr.gien@mfr.asso.fr)  
ou site internet [www.mfr-gien.com](http://www.mfr-gien.com)

## Moniteurs agréés SST par la MSA et responsables de l'action :

- M. Stéphane ARDELET [stephane.ardelet@mfr.asso.fr](mailto:stephane.ardelet@mfr.asso.fr)
- ou M. Pierre-Olivier VERGNOL [pierre-olivier.vergnol@mfr.asso.fr](mailto:pierre-olivier.vergnol@mfr.asso.fr)

Mis à jour le 15/09/2021